



Vior inc.

Rapport de gestion
Faits saillants trimestriels

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2023

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2023

Le présent rapport de gestion – faits saillants trimestriels de la Vior inc. (« Vior » ou la « Société ») constitue la revue par la direction des facteurs qui ont affecté la performance financière et opérationnelle de la Société pour les trois et neuf mois terminés le 31 mars 2023. Ce rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société au 31 mars 2023 préparés selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi qu'avec le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 juin 2022. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

Davantage d'information sur la Société et ses opérations a été déposée électroniquement sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada (www.sedar.com).

Les données techniques contenues dans le rapport de gestion ont été révisées par Laurent Eustache, géologue et personne qualifiée, telle que définie par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« *Règlement 43-101* »).

Abréviation	Période
T1-2022	1 juillet 2021 au 30 septembre 2021
T2-2022	1 octobre 2021 au 31 décembre 2021
T3-2022	1 janvier 2022 au 31 mars 2022
T3-2022 AAD	1 juillet 2021 au 31 mars 2022
T4-2022	1 avril 2022 au 30 juin 2022
Exercice 2022	1 juillet 2021 au 30 juin 2022
T1-2023	1 juillet 2022 au 30 septembre 2022
T2-2023	1 octobre 2022 au 31 décembre 2022
T3-2023	1 janvier 2023 au 31 mars 2023
T3-2023 AAD	1 juillet 2022 au 31 mars 2023
T4-2023	1 avril 2023 au 30 juin 2023
Exercice 2023	1 juillet 2022 au 30 juin 2023
Exercice 2024	1 juillet 2023 au 30 juin 2024

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de biens miniers. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole VIO, sur OTCQB sous le symbole VIORF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole VL51.

La Société est engagée dans la génération, le développement et la mise en valeur de propriétés d'exploration minières de qualité dans des régions à fort potentiel en Amérique du Nord. Vior développe des projets situés à proximité d'infrastructures établies, facilement accessibles toute l'année et présentant un excellent potentiel de croissance rapide. De plus, Vior développe ses projets en utilisant des techniques d'exploration avancées, soit de façon indépendante, soit en partenariat, afin d'augmenter plus rapidement la valeur de ces actifs.

Au 31 mars 2023, la Société détenait un portefeuille de 11 propriétés minières au Québec, couvrant plus de 173 978 hectares (1 740 km²). Actuellement, Vior fait progresser rapidement trois projets au Québec qui sont très prometteurs et de grande envergure, à l'échelle d'un district minier, soit ses projets Belleterre Or, Belleterre Minéraux Critiques et Skyfall Nickel.

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2023

Vior travaille à déterminer si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. Afin de déterminer si le coût des biens miniers peut être récupéré et un retour sur investissement gagné, plusieurs facteurs sont considérés dont entre autres : capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses propriétés avant la mise en production commerciale ou disposition de propriétés avec un gain significatif. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités, le succès passé à cet égard n'étant pas garant de l'avenir.

2. PERFORMANCE GLOBALE

2.1 Fonds de roulement

Vior a un fonds de roulement de 3 773 996 \$ au 31 mars 2023 (2 420 530 \$ au 30 juin 2022) ce qui lui permettra de continuer ses activités pour au moins les douze prochains mois.

2.2 Placement privé

Le 22 juillet 2022, la Société a complété un placement privé totalisant 8 722 614 unités au prix de 0,13 \$ l'unité, pour un produit brut total de 1 133 940 \$. Chaque unité comprend une action et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acquérir une action au prix de 0,21 \$ par action pour une période de 30 mois. Les bons de souscription sont assujettis à une clause d'accélération de l'échéance telle qu'en tout temps après la période de détention minimale de quatre mois plus un jour, advenant que le cours à la fermeture des marchés des actions ordinaires sur la Bourse soit équivalent ou supérieur à 0,35 \$ pendant 10 jours de séance consécutive, tel qu'indiqué par le cours à la fermeture des marchés, alors la Société pourra aviser le détenteur de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription à l'intérieur d'une période de 30 jours suivant la réception de l'avis par le détenteur. La participation des parties liées totalise 271 440 \$ incluant celle de Minière Osisko inc. (« Osisko ») pour 249 990 \$.

Le 30 mars 2023, la Société a complété un placement privé composé de 5 042 017 actions ordinaires accréditives pour les minéraux critiques émis à un prix de 0,2975 \$ chacune et 3 883 495 actions accréditives à un prix de 0,2575 \$ chacune, pour un produit brut total de 2 500 000 \$. Osisko a exercé son droit de maintenir sa participation en acquérant 6 983 765 actions ordinaires. Osisko détient ce droit en raison d'une entente sur les droits de l'investisseur signée avec Osisko en date du 17 mars 2021. Immédiatement suivant la clôture du placement privé, Osisko détiendra environ 13,63 % des actions ordinaires émises et en circulation de Vior sur une base non diluée et 14,66 % sur une base partiellement diluée en présumant l'exercice de tous les bons de souscription détenus par Osisko.

2.3 Données concernant les actions en circulation

	Au 24 mai 2023 Nombre	Au 31 mars 2023 Nombre
Actions ordinaires	101 455 017	101 455 017
Options d'achat d'actions (« Options »)	5 438 893	5 438 893
Bons de souscription	7 914 000	7 914 000
	114 807 910	114 807 910

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2023

Au 24 mai 2023, les Options en circulation et exerçables sont les suivantes :

Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exerçable	Prix de levée	Date d'expiration
		\$	
475 000	475 000	0,10	15 mai 2024
150 000	150 000	0,11	7 juillet 2024
1 290 000	1 290 000	0,13	25 septembre 2025
194 000	194 000	0,17	5 février 2026
120 000	120 000	0,22	14 avril 2026
325 000	325 000	0,22	19 mai 2026
150 000	150 000	0,20	24 août 2026
105 000	70 000	0,19	28 mars 2027
100 000	100 000	0,10	20 juin 2027
1 325 000	1 325 000	0,10	10 octobre 2027
120 000	40 000	0,10	11 octobre 2027
850 000	850 000	0,10	30 octobre 2027
2 710 000	903 333	0,145	20 février 2028
7 914 000	5 992 333		

Au 24 mai 2023, les bons de souscription en circulation sont les suivants :

Nombre de bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
77 586	0,29	22 décembre 2023
1 000 000	0,30	14 juin 2024
2 403 807	0,21	22 janvier 2025 – clause d'accélération 10 jours à 0,35 \$
1 957 500	0,21	29 janvier 2025 – clause d'accélération 10 jours à 0,35 \$
5 438 893		

2.4 Investissement stratégique dans Ridgeline

La Société a complété une succession d'investissements stratégique dans Ridgeline Minerals Corporation (« Ridgeline »). Ridgeline est une société sans lien de dépendance dont la filiale à part entière basée au Nevada détient l'option d'acquérir une participation de 100 % dans quatre projets d'exploration aurifère de type Carlin très prometteur situés dans les districts de calibre mondial de Carlin et Battle Mountain-Eureka au Nevada. Ridgeline vise à augmenter ses chances de découverte en tirant profit de son partenariat stratégique avec Envirotech Drilling LLC afin de réduire sensiblement les coûts de forage directs, s'assurant ainsi que les dollars investis en exploration sont maximisés durant les premières phases du cycle d'exploration.

La Société a investi dans Ridgeline un total de 625 850 \$ pour 3 642 500 actions (0,172 \$ coût moyen). Au 31 mars 2023, le cours à la clôture des actions de Ridgeline est 0,225 \$ à la Bourse pour une valeur totale de 819 563 \$ (au 30 juin 2022, cours à la clôture de 0,21 \$ par action pour une valeur de 764 925 \$). Vior a enregistré une variation favorable de la juste valeur de ses actions de 54 638 \$ pour le T3-2023 AAD (1 256 662 \$ défavorable durant le T3-2022 AAD).

2.5 Actions cotées détenues : Prospector Metals Corp. (« Prospector »)

La Société a reçu au total 141 666 actions de Prospector évaluées à 110 750 \$ au moment de leurs dates d'émission respectives. Au 31 mars 2023, la valeur à la Bourse est de 0,16 \$ par action pour une valeur totale de 22 667 \$ (au 30 juin 2022, cours à la clôture de 0,47 \$ par action pour une valeur de 66 583 \$). La Société a enregistré une variation défavorable de la juste valeur de ses actions de 43 916 \$ pour le T3-2023 AAD (défavorable de 51 000 \$ au T3-2022 AAD).

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2023

3. ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Les coûts d'acquisition des biens miniers et des frais d'exploration sont capitalisés à l'état de la situation financière. Voici un tableau qui présente les activités par période par propriété :

	T3-2023	T3-2022	T3-2023 AAD	T3-2022 AAD
	\$	\$	\$	\$
Belleterre Or				
Acquisition et maintien	20 263	4 494	71 312	6 580
Actions émises	9 600	-	84 600	-
Forage	1 953	444 057	21 580	990 110
Géologie	59 008	43 850	280 579	460 198
Géophysique	3 532	10 924	11 546	13 673
Géochimie	24 019	31 119	68 121	214 946
Rémunération à base d'actions	5 778	1 558	9 102	6 497
Crédits miniers	(34 696)	19 242	(34 696)	(219 945)
	89 457	555 244	512 144	1 472 059
Belleterre Minéraux Critiques				
Acquisition et maintien	36 453	-	36 453	-
Géologie	14 398	-	14 398	-
Rémunération à base d'actions	7 076	-	7 076	-
Crédits miniers	(4 860)	-	(4 860)	-
	53 067	-	53 067	-
Big Island Lake				
Acquisition et maintien	-	-	1 412	3 855
Recharge au partenaire	-	-	-	(3 855)
	-	-	1 412	-
Foothills				
Acquisition et maintien	560	150	2 067	6 211
Géologie	-	150	561	916
Recharge au partenaire	-	(300)	-	(7 127)
Radiation	-	-	(865)	-
	560	-	1 763	-
Lac Merlin				
Rémunération à base d'actions	-	71	71	355
Ligneris				
Acquisition et maintien	-	6 179	5 983	6 179
Forage	2 624	3 274	8 045	9 638
Géologie	(6 599)	675	377	8 468
Géophysique	-	25 775	-	25 775
Géochimie	-	25 330	17 597	58 359
Rémunération à base d'actions	95	433	285	1 805
Crédits miniers	1 449	-	(5 340)	(1 307)
	(2 431)	61 666	26 947	108 917
Mosseau				
Acquisition et maintien	-	38	1 473	6 137
Forage	812	-	812	648
Géologie	-	338	3 741	2 684
Géophysique	-	-	-	-
Géochimie	-	-	649	-
Rémunération à base d'actions	-	689	689	3 446
Crédits miniers	(290)	-	(290)	(772)
	522	1 065	7 074	12 143

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2023

	T3-2023	T3-2022	T3-2023 AAD	T3-2022 AAD
	\$	\$	\$	\$
Skyfall				
Acquisition et maintien	3 218	3 288	28 793	4 182
Actions émises	-	-	16 986	-
Géologie	61 407	13 547	155 949	18 043
Géophysique	631 950	8 874	631 950	8 874
Géochimie	23 063	13 274	46 465	96 769
Rémunération à base d'actions	176	1 133	860	5 002
Recharge au partenaire	(716 060)	-	(716 060)	-
Crédits miniers	(2 604)	-	(17 749)	(14 741)
Paielement d'option	(50 000)	-	(50 000)	-
	(48 850)	40 116	97 194	118 129
Veza-Noyard				
Acquisition et maintien	-	-	-	546
Autres propriétés au Québec				
Géologie	-	-	-	-
Disposition	-	-	-	(2 599)
	-	-	-	(2 599)
Tonya, Nevada États-Unis				
Acquisition et maintien	-	7 754	34 049	38 500
Radiation	(536 941)	-	(536 941)	-
	(536 941)	7 754	(502 892)	38 500
Sommaire				
Acquisition et maintien	60 494	21 903	181 542	72 190
Actions émises	9 600	-	101 586	-
Forage	5 389	447 331	30 437	1 000 396
Géologie	128 214	58 560	455 605	490 309
Géophysique	635 482	45 573	643 496	48 322
Géochimie	47 082	69 723	132 832	370 074
Sous total travaux d'exploration	816 167	621 187	1 262 370	1 909 101
Rémunération à base d'actions	13 125	3 884	18 083	17 105
Recharge aux partenaires	(716 060)	(300)	(716 060)	(10 982)
Crédits miniers	(41 001)	19 242	(62 935)	(236 765)
Paielement d'option	(50 000)	-	(50 000)	-
Disposition	-	-	-	(2,599)
Radiation	(536 941)	-	(537 806)	-
Total	(444 616)	665 916	196 780	1 748 050

3.1 Projet Belleterre

La propriété est située près de la ville de Belleterre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec, à 95 km au sud de la ville de Rouyn-Noranda. La propriété se compose de 1 098 claims couvrant une superficie de 61 655 hectares (616,6 km²) formant deux projets d'exploration à l'échelle du district, le projet Belleterre Or sur une surface de 251,6 km² et le projet Belleterre Minéraux Critiques englobant une surface de 364,9 km². La propriété a été sous-explorée au cours des 60 dernières années et n'a jamais fait l'objet d'une consolidation aussi importante jusqu'à présent.

La propriété est reconnue pour son potentiel économique en or ainsi que son potentiel préliminaire pour le lithium, enfin elle n'a fait l'objet que de travaux d'exploration limités pour les minéralisations magmatiques à Ni, PGE (éléments du groupe du platine) et d'autres métaux critiques. Cette vaste consolidation de terrain d'exploration permet diverses économies d'échelle, comprenant la génération de multiple de cibles d'exploration à fort potentiel suite à la nouvelle modélisation et caractérisation géologique du secteur tout en assurant des coûts globaux d'exploration compétitifs. Cette stratégie fait partie de l'approche novatrice de Vior pour révéler le fort potentiel minéral de la région.

3.1.1 Belleterre Or

Description de la propriété

Historiquement, sur le projet Belleterre et dans les environs immédiats, l'or était principalement le seul élément de valeur économique à être exploré. Il est souvent associé à des sulfures ou à l'occasion sous forme natif dans les veines et fractures de quartz, ou dans un état de substitution. La plupart des veines qui ont été exploitées ou travaillées dans le secteur sont situées dans un rayon de 5 km de l'ancienne mine Belleterre. Cependant, plusieurs indices et prospectifs aurifères ont été trouvés dans le secteur avoisinant comme les veines Conway, Paquin, Audrey, Blondeau et le gisement Aubelle. Le gisement aurifère de Belleterre est le seul à avoir été activement exploité. À la fermeture en 1959, la production totale de la mine Belleterre était de 2,18 M de tonnes métriques à une teneur moyenne de 10,73 g/t Au et 1,37 g/t Ag avec environ 95 % du minerai extrait provenant de la Veine No. 12 (750 000 oz Au et 95 000 oz Ag. Source: rapport DV-85-08, site Internet du MERN, base de données Examine).

Convention d'option – Osisko – propriété Blondeau-Guillet

Le 24 août 2022, un amendement a été fait par la Société sur la convention d'option signée le 24 août 2021 avec Minière Osisko inc. (« Osisko ») sur leur propriété aurifère Blondeau-Guillet dans la région de Belleterre en Abitibi-Témiscamingue.

Les amendements à la convention d'option sont les suivants :

- Ajout de la définition suivante : « Prix actuel du marché » signifie le prix de clôture des actions ordinaires de Vior sur la Bourse de croissance du TSX au plus tôt de i) la date où les actions de l'Option sont émises et ii) la date d'anniversaire de l'Option.
- Modification des modalités d'émission des actions à Osisko pour une valeur totale de 225 000 \$ conformément à l'échéancier suivant :
 - 75 000 \$ au plus tard au premier anniversaire de la présente entente à un prix par action égal au prix actuel du marché, sujet à l'émission d'un maximum de 789 474 actions ;
 - 75 000 \$ au plus tard au deuxième anniversaire de la présente entente à un prix par action égal au prix actuel du marché, sujet à l'émission d'un maximum de 789 474 actions ; et
 - 75 000 \$ au plus tard au troisième anniversaire de la présente entente à un prix par action égal au prix actuel du marché, sujet à l'émission d'un maximum de 789 474 actions.

Advenant que la valeur des actions émises est moins de 75 000 \$ par anniversaire, Vior devrait payer le plein montant en espèces et aucune action ne serait émise.

- La Société peut exécuter un minimum de 250 000 \$ au plus tard au deuxième anniversaire de la convention.

En novembre 2022, la Société a émis 625 000 actions évaluées 75 000 \$ afin de satisfaire les termes de la convention d'option pour le premier anniversaire.

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2023

Convention d'option – 9293-0122 Québec inc.

Conformément aux conditions stipulées dans la convention d'option d'achat du 3 février 2021 signée avec 9293-0122 Québec inc., le transfert des 9 claims au nom de la Société a été complété.

Autres conventions d'acquisitions

Le 3 mars 2023, la Société a signé une entente avec Ressources Sphinx Itée afin d'acquérir un bloc de 35 claims pour la somme de 15 000 \$ et l'émission de 60 000 actions de la Société (évaluées à 9 600 \$).

Travaux d'exploration

Depuis la consolidation du projet Belleterre, Vior a confirmé un fort potentiel aurifère à la suite de ses récents travaux terrain suivants : levé géophysique magnétique à haute définition, plusieurs programmes d'exploration de surface et deux modestes programmes de forage de validation préliminaires. Les résultats de ces différents travaux ont été en mesure de démontrer :

- une importante empreinte aurifère à haute teneur en surface du camp s'étendant sur 12 km;
- la continuité verticale en profondeur de plusieurs structures aurifères à haute teneur connues avec une déformation plus large et plus intense et une minéralisation aurifère bien distribuée;
- la reconnaissance de nouvelles structures aurifères plurikilométriques non reconnues par le passés et ouvrant un fort potentiel pour de nouvelles découvertes dans le camp de Belleterre.

En parallèle avec ces travaux d'exploration, une importante stratégie de compilation et de numérisation de l'ensemble des données d'exploration historique a été lancée dans le but de délimiter les zones de forage à fort potentiel afin de concevoir la prochaine campagne de forage.

Les prochaines phases d'exploration sur le projet Belleterre Or comprendront:

- Compilation globale des données;
- Mise à jour de la modélisation 3D, interprétations structurales;
- Travaux de prospection au printemps et à l'été 2023 pour l'or; et
- Préparation d'un programme de forage d'envergure de Phase III.

3.1.2 Belleterre Minéraux Critiques

La région de Belleterre est également intéressante pour son potentiel en lithium avec la mise en évidence de teneurs économiques délimitées sur le projet avancé de lithium Tansim. Situé à 20 km au nord de la propriété de Vior, ce dernier comprend des intersections de forage significatives : 12,35 m à 1,29 % Li²O et 43,7 m à 0,82 % Li²O, incluant 16,1 m à 1,26 % Li²O (GM71640). Détenu par Sayona Mining Ltd (« Sayona ») (ASX : SYA), l'une des sociétés des plus avancées au Québec à l'étape de la production de lithium, le projet Tansim s'intègre dans une stratégie plus large en Abitibi qui comprend plusieurs autres actifs de production et de raffinage dans la région.

Après une vaste revue du potentiel environnant à Belleterre, à la suite d'un processus de compilation globale des données historiques, l'équipe technique de Vior a identifié la présence de pegmatites à fort potentiel d'exploration pour le lithium s'orientant selon un corridor de plus de 80 km de long et s'étendant du sud du projet Tansim jusqu'au projet Belleterre Or. Sur la base de la reconnaissance de ce nouveau potentiel, Vior a procédé à un jalonnement de claims d'envergure, afin de sécuriser et d'explorer ces pegmatites à fort potentiel pour le lithium à Belleterre.

Les prochaines phases d'exploration comprendront une reconnaissance régionale du potentiel en lithium au cours du printemps/été 2023.

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2023

3.2 Big Island Lake et Foothills

Description de la propriété

Le 21 septembre 2022, la Société a reçu d'Iluka un avis de retrait et de terminaison de l'entente.

3.3 Mirabelli

Description de la propriété

La propriété de lithium Mirabelli est située environ 300 km au nord de la ville de Matagami, dans la région de la Baie-James, au Québec. La propriété est constituée de 49 claims adjacents aux claims détenus par Brunswick Exploration Inc. et Li-FT Power Ltd. Cette propriété est non stratégique pour la Société et dormante depuis plusieurs années.

Le 1 mai 2023, la Société a signé une entente définitive avec Stria Lithium Inc. (« Stria ») par laquelle Stria a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 100 % dans la propriété Mirabelli sur une période de 14 mois, en remplissant les conditions suivantes :

- Compléter, avant le 21 septembre 2023, au moins 42 000 \$ de travaux d'exploration ainsi que déposer les rapports statutaires requis afin de maintenir la propriété en bon état de conformité en vertu de la *Loi sur les mines, Québec* ;
- Effectuer des paiements en espèces à la Société pour un total de 175 000 \$ sur une période de 14 mois (50 000 \$ reçu) ; et
- Émettre un total de 950 000 actions à la Société sur une période de 14 mois (200 000 actions reçues et évaluées à 41 000 \$).

3.4 Skyfall

Description de la propriété

Le projet de Nickel Skyfall est situé au Québec, à environ 150 km à l'est de Lebel-Sur-Quevillon et à 102 km au sud de Chapais. Le projet, composé de 925 claims, a été consolidé par Vior au cours des deux dernières années via de nombreuses acquisitions de propriétés et désignations de claims sur carte.

Le 20 mai 2022, la Société a signé une entente avec un prospecteur afin d'acquérir un intérêt de 100 % dans 24 claims près de la propriété Skyfall, en contrepartie de l'émission de 40 000 actions de la Société émises en juillet 2022 (évaluées à 5 200 \$).

Le 8 septembre 2022, la Société a signé une entente avec Osisko afin d'acquérir un intérêt de 100 % dans 83 claims près de la propriété Skyfall en contrepartie de l'émission de 107 142 actions de la Société (évaluées à 17 786 \$). Certains claims sont assujettis à une redevance NSR de 1 % préexistante.

Le 3 mars 2023, la Société a signé une convention d'option définitive avec SOQUEM inc. (« SOQUEM ») ; accordant à SOQUEM un droit d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans la propriété Skyfall, après une période de 2 ans à compter du 1er avril 2023, en remplissant les conditions suivantes:

1. Financement de travaux d'exploration totalisant 2 500 000 \$ selon l'échéancier suivant :
 - a. 500 000 \$ avant le 31 mars 2023 (complété) ;
 - b. un montant supplémentaire de 1 000 000 \$ avant le 1er avril 2024 ; et
 - c. un montant supplémentaire de 1 000 000 \$ avant le 1er avril 2025
2. Paiements en espèces à Vior totalisant 350 000 \$ selon l'échéancier suivant :
 - a. 50 000 \$ à la signature de l'entente définitive (reçu) ;
 - b. 75 000 \$ au plus tard le 1er avril 2023 (reçu) ;

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2023

c. 100 000 \$ au plus tard le 1er avril 2024 ; et

d. 125 000 \$ au plus tard le 1er avril 2025

Vior est l'opérateur. Si l'option est exercée par SOQUEM, la convention d'option définitive décrit les principaux termes d'une future entente de coentreprise.

Travaux d'exploration

Le projet Skyfall est situé à environ 40 km à l'est des dépôts aurifères de Windfall, détenus par Osisko, et de Barry et de Gladiator détenus par Bonterra Resources, dans un secteur sous-exploré de la ceinture volcanique d'Urban-Barry. Le projet est couvert par un empilement de roches volcaniques recoupées par des failles sub-parallèles à la stratigraphie ou d'orientation nord-nord-est auxquelles la minéralisation aurifère est souvent associée dans le secteur. Le projet s'étend à l'échelle d'un district d'une longueur de plus de 47 km dans la partie est de la ceinture d'Urban-Barry, où on retrouve notamment le projet à haute teneur Windfall actuellement en phase de mise en valeur (3,2 M oz Au réserves probables, 4,1 M oz Au ressources mesurées et indiquées et 3,3 M oz Au ressources présumées, selon l'étude de faisabilité publiée le 28 novembre 2022). (*A noter que les minéralisations retrouvées à Windfall peuvent ne pas être représentatives des minéralisations qui pourraient être identifiées sur le projet Skyfall*).

Sur la base des résultats préliminaires de prospection, de cartographie, des résultats géochimiques et de l'interprétation géophysique, la reconnaissance d'un environnement de roche hôte géologiquement favorable pour un potentiel de nickel, cobalt et PGE a été reconnu. Une nouvelle séquence majeure de 47 km de séquence mafique-ultramafique non cartographiée a été confirmée par des signatures géophysiques, géochimiques et l'observation de textures volcaniques primaires telles que des spinifex, écoulement différencié et sill ultramafique. L'identification de ce nouveau contexte géologique, est une avancée importante dans la compréhension et les stratégies d'exploration à venir à Skyfall qui pourraient conduire, en plus de son potentiel aurifère, à la mise en évidence d'un potentiel minéral plus diversifié.

L'identification récente de ce nouvel environnement géologique et son potentiel n'était pas reconnu sur la propriété Skyfall. C'est ce changement de potentiel géologique qui a convaincu l'équipe de SOQUEM d'entrer en partenariat avec Vior pour faire progresser rapidement la compréhension de ce nouveau potentiel à Skyfall. Depuis la signature définitive de l'entente d'option avec SOQUEM, un levé VTEM par hélicoptère a été complété afin de définir les environnements géophysiques les plus propices au développement de minéralisations nickélifères.

Les prochaines phases d'exploration à Skyfall comprendront une vaste campagne de prospection au printemps et été 2023.

3.5 Tonya

Le 27 mars 2023, la Société a mis fin à l'entente signée le 14 mars 2018 avec Michiels Family Associates, Inc. et Whitred Holdings, LLC, qui prévoyait l'acquisition des droits de surface de la propriété Tonya. En date du 17 mai, 2023, la Société a avisé Gold Range Company LLC qu'elle mettait fin à l'entente relativement au bail minier datée du 28 juillet 2017. Ainsi, au 31 mars 2023, la Société a radié les coûts d'acquisition et les frais d'exploration de la propriété Tonya pour un montant total de 536 941 \$.

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Durant le T3-2023 AAD, Vior a enregistré une perte nette de 1 039 800 \$ (perte nette de 1 815 338 \$ durant le T3-2022 AAD).

Vior inc.

Rapport de gestion – faits saillants trimestriels

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2023

Les charges opérationnelles ont augmenté à 1 262 901 \$ (792 184 \$ durant le T3-2022 AAD) et la principale explication provient d'un coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés de 537 806 \$ (aucun durant le T3-2022 AAD); voir la section 3.5 pour l'abandon de la propriété Tonya pour 536 941 \$.

La variation favorable de 10 722 \$ (variation défavorable de 1 307 662 \$ durant le T3-2022 AAD) de la juste valeur des actions cotées est discutée dans les sections 2.4 et 2.5.

Un recouvrement d'impôt différé (élément non monétaire) de 133 115 \$ (292 422 \$ durant le T3-2022 AAD) a été comptabilisé pour refléter l'amortissement en proportion des travaux effectués de l'avantage lié à la renonciation des actions accréditatives émises en octobre et décembre 2021.

Durant le T3-2023, Vior a enregistré une perte nette de 806 932 \$ (perte nette de 310 018 \$ durant le T3-2022) et les explications des variations sont similaires à celles du T3-2023 AAD.

Le 24 mai 2023

(s) Mark Fedosiewich
Président et chef de la direction

(s) Ingrid Martin
Cheffe de la direction financière